

SAINT-LAURENT-MÉDOC

Les pins maritimes prennent racine

Lundi dernier, Jean-Marie Féron, maire, accompagné de Laurent Lacourly, technicien de l'ONF, et de quelques élus municipaux, a réceptionné les travaux de reboisement de trois parcelles communales détruites lors des incendies qui ont sévi dans le Médoc en 2017. Près de 139 ha, répartis en trois zones, ont fait l'objet d'une plantation de pins maritimes de 3^e génération, à savoir : 58,85 ha en plantation classique ; 44,50 ha en itinéraire Sylva faune pour laisser le maximum de végétation aux gibiers et 35,84 ha en plantation « surdensité ».



La réception de travaux a été jugée satisfaisante. PHOTO P. V.

Plus rectilignes

Le pin maritime est présent sur plus d'un million d'hectares en Aquitaine, dont plus de 80 %, se trouvent dans les départements des Landes et de la Gironde. Toutefois, en 1960, a débuté le programme d'amélioration génétique du pin maritime mené par l'Inra avec plantation successive de vergers à graines de niveau d'amélioration différent.

Cette amélioration génétique a permis d'obtenir des arbres plus

rectilignes au niveau du tronc et une meilleure croissance. De 2003 à 2006, l'installation de vergers à graines de 3^e génération VF3, dont un de 17,60 ha implantés sur la commune de Carcans et un de 63 ha sur la commune de Saint-Laurent, a permis en 2013 une récolte précoce de cônes.

Contrairement aux semis, la plantation a ainsi permis d'augmenter la productivité moyenne du massif landais. Le rendement est ainsi passé de 4,8 m³/ha/an en

1960 à 10 m³/ha/an en 2000 et atteint les 12 m³/ha/an en 2015. Selon l'ONF, aujourd'hui, « on se dirige vers une 4^e génération de pins maritimes », celle-ci aura, entre autres, pour effet de favoriser une meilleure protection contre la sécheresse et les parasites.

Le montant des travaux de restructuration réalisés sur ces trois parcelles, s'élève en fonds propre pour la commune à environ 175 000 euros.

Pierre Vallade

CDC MÉDULLIENNE



Le président Lagarde (chemise claire) avec, à sa droite, le sous-préfet, et à gauche les conseillers départementaux. PHOTO J.-C. R.

Vers une opération d'amélioration de l'habitat

Selon Sandrine Perrier, chargée de communication à la CDC Médullienne, la signature de la convention de financement réunissait au Moulin des jalles à Castelnau, l'ensemble des partenaires de la CDC Médullienne, engagés à ses côtés, dans le projet d'amélioration de l'habitat : Opération programmée avec un volet renouvellement urbain.

Accompagnement

Ce dispositif, qui s'est ouvert début décembre pour une durée de cinq ans, « revêt de multiples enjeux pour notre territoire » comme l'a rappelé le président Lagarde en ouverture : d'une part « faciliter l'accès des habitants aux aides financières auxquelles ils ont droit afin de faire réaliser des travaux de rénovation énergétique et ainsi faire des économies d'énergie ou des travaux d'adaptation du logement, afin de pouvoir continuer à vivre à son domicile pour les personnes âgées ou handicapées. Grâce à l'accompagnement technique et administratif que la CdC Médullienne confie à Soliha Gironde, les propriétaires éligibles pourront être conseillés gratuitement pour ces travaux mais aussi pour des travaux de mise aux normes des logements dégradés. Ces aides s'adressent aux propriétaires occupants d'un logement de plus de quinze ans sous conditions de ressources mais aussi aux propriétaires bailleurs et aux proprié-

res de logements vacants. Le volet Renouvellement urbain du dispositif participera aussi à la revitalisation de nos centres bourgs. »

Le sous-préfet Lionel Lagarde, s'est réjoui d'un tel projet « En cette période de crise sanitaire, on ne doit pas se résigner. Une telle action partenariale dans laquelle État et collectivités locales, Région, Département, communes sont côte à côte au service des habitants est exemplaire. C'est une richesse de concourir au bien-être de nos concitoyens en étant unis et en œuvrant pour améliorer notre cadre de vie. »

Nouvelle population

Pascale Got, conseillère départementale, a souligné : « Une opération d'envergure, qui montre la collaboration nécessaire de tous les partenaires sur cette question du logement dont l'importance est particulièrement révélée par la crise sanitaire. La question du logement est si importante pour les habitants et pour notre territoire, qui compte des logements vacants, un patrimoine ancien, une demande forte de nouvelle population. [...] » et a rappelé quelques chiffres dont le montant de l'aide du Département à ce programme : 218 000 euros sans compter les 63 300 euros versés à la CdC Médullienne pour participer à l'animation de ce programme.

Jean-Claude Rigault